NOUVELLES LOCALES.

M. Louis Gagnon de Sainte-Anne des Chênes était à Winnipeg ces jours derniers pour affaires.

M. A. Manseau député préfet du pénitencier de Stony Mountain dont était en ville dans les premiers jours de la semaine.

M. T. Rochon, inspecteur des Ecoles, occupe désormais sa nouvelle maison 186 rue Hargrave, dont il s'était rendu dernièrement acquéreur.

St. Boniface se resent aussi des temps meilleurs. Il y a beaucoup de demandes pour les résidences. Avis à nos capitalistes ?

MM. Vezina et Emanuel Couture ont acheté l'hôtel Chamberland à Saint-Boniface et il en ont pris possession le 1er du mois courant.

A louer une belle résidence sur la rue Notre-Dame, beau jardin, hangar, écuries, puit, etc. S'adresser à M. Gauvin bureau du journal.

Les contracteurs sont très contents du beau temps et plusieurs d'entre eux seront capables de terminer les bâtiments qu'ils ont entrepris.

Les travaux considérables que l'on fait en ce moment à l'Archevêché de St. Boniface, avancent rapidement, sous l'habile direction de l'entrepreneur M. Gédéon Cinq Mars.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Très Révérend M. Dugas, Vicaire Général du diocèse de St. Boniface, se rétablit du pénible accident dont il a été la victime il y a quelque temps.

Nous prions nos abonnés de bien vouloir nous faire parvenir le montant de leurs souscription. Nous les avertissons que désormais les abonnements devront être payés à M. Gauvin, 366 Rue Main.

L'important établissement de lait condensé de La Rochelle, vient de terminer ses opérations. Cette industrie qui est la seule de ce genre dans ce pays, est destinée à prendre un développement considérable.

Le tirage pour le chapelait monté en or, que les révérendes Sœurs de la Charité ont mis en rafle, aura lieu lundi le 4 décembre au magasin de MM. J.-B. Leclerc & Cie "Le Bazar," a 8 h. p. m.

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi matin à la résidence de M. L. J. Collin à Saint-Boniface. Fort heureusement l'on est parvenu à ce rendre maître des flammes avant que le terrible élement ait causé des dégats trop considérables.

Le projet de construction d'une nouvelle cathédrale, rencontre partout parmi les fidèles un encouragement digne d'éloges. Les dames qui ont inauguré dernièrement le mouvement, par un bazar à l'Auditorium ont raison d'être fières des résultats obtenus.

Les numéros gagnant les primes offertes par le magasin "Le Bazar" J.-B. Leclerc & Cie, Ave. Taché Saint-Boniface qui a eu lieu lundi le 6 nov. sont le No. 294 première prime une montre pour dame ; No. 627 deuxième primes un service a thé ; No. 358 troisième prime une boîte de vaiselle; No 153 quatrième primes un objet de choix. Il y aura un autre tirage le 4 décembre à 8 h. p. m. trois primes seront donner pour le mois de novembre. Chaque personne qui achète pour le montant de $1,00 a droit à un billet. Acheter au magasin "Le Bazar" Ave Taché Saint-Boniface marchandises de choix et prix convenable.



LE NORD-OUEST CANADIEN

——o-o——

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

——o-o——

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année 12,525
Bêtes d'éleyage expédiés pendant l'année 20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année $409,455

Dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermes dans la province 32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba